POLYNÉSIE FRANÇAISE

DICP
DIRECTION DES IMPÔTS ET DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES
FA'ATERERA'A TĪTAU TŪTE

DEMANDE DE REDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

(Art. LP.972-1 à 972-9 du code des impôts)

I - Formulation de la demande

Je soussigné (nom, prénom) .....

agissant en tant que (qualité [1]) .....

de (nom de l'entreprise, raison sociale [2]) .....

N° TAHITI | | | | | | | Téléphone : ..... BP : ..... Commune : .....

sollicite le bénéfice de la réduction d'impôt prévue par les articles LP. 972-1

II – Conditions d'éligibilité

L'entreprise répond aux conditions d'éligibilité fixées par les articles LP.972-1 et LP.972-2 :

- Chiffre d'affaires annuel des deux derniers exercices comptables :
  - ..... au titre de l'exercice .....
  - ..... au titre de l'exercice .....
- Nombre moyen de salariés permanents constaté au terme de chacun de deux derniers exercices [3] :
  - ..... au titre de l'exercice ..... (joindre un justificatif de la CPS)
  - ..... au titre de l'exercice ..... (joindre un justificatif de la CPS)
- activité exercée : .....

III– Description et justification des investissements éligibles

Les investissements qui motivent ma demande sont décrits ci-après. Je joins à la présente copie des factures correspondant à ces investissements.

Nature de l'investissement [4]	Date de l'investissement	Montant de l'investissement	
		HT	TTC
TOTAUX			

Voir lignes supplémentaires au verso

IV– Renseignements relatifs à l'exercice sur lequel porte la demande d'imputation de la réduction d'impôt

- Chiffre d'affaires de l'exercice concerné [5] : .....
- Nombre de salariés permanents déclarés au titre de l'exercice [3] : .....

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMPUTATIONS EFFECTUEES				
Exercices d'imputation				
Montants imputés				

V - Engagement

Je prends l'engagement d'affecter les investissements ouvrant droit à réduction d'impôt aux besoins exclusifs de l'entreprise et de les exploiter de manière continue pour une durée minimale de 5 années à compter de la date d'achèvement des travaux ou de mise en service des biens.

Fait à ..... , le 201

(Nom, prénom)

(1) Chef d'entreprise, directeur, gérant, etc… Le signataire doit être habilité à engager l'entreprise
(2) Entreprise individuelle, EURL, SARL, SNC, etc…
(3) Par effectifs salariés permanents, il faut entendre l'ensemble des salariés de l'entreprise en contrat à durée indéterminée.
(4) Apporter toute précision utile sur la nature des investissements réalisés.
(5) La réduction d'impôt n'est pas applicable si l'entreprise exerce à la fois une activité éligible relevant de l'industrie et du commerce et une activité non éligible.

« Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel. »

Direction des impôts et des contributions publiques - B.P. 80 - 98713 PAPEETE - Tél : 46 13 13